



---

## AVIS PUBLIC

---

**AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la soussignée, Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, que :

Conformément à l'article 176.1 du *Code Municipal*, lors de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité du 9 mai prochain à 20h00 sera déposé le rapport financier de l'année 2021 produit par la firme comptable Mallette S.E.N.C.R.L. de Saint-Pascal.

**DONNÉ À SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA, CE 11<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2022.**

Maryse Ouellet  
Directrice générale et  
greffière-trésorière